

Le Journal du Tri



N°15 - JUILLET 2015

Communauté de Communes
Méditerranée -
Porte des Maures

**Le tri, le petit geste
aux grands effets!**



Merci d'appeler
le 0800 200 073

Les bouteilles



Les bocaux
en conserve

**Le TRI SELECTIF
en quelques chiffres**

L'interco c'est quoi ?

Mieux comprendre
notre territoire

INFOS PRATIQUES

MÉDITERRANÉE



PORTE DES MAURES

Le mot du président...



Méditerranée Porte des Maures, que je préside, regroupe Bornes-les-Mimosas, La Londe-les-Maures, Pierrefeu-du-Var, Cuers, Collobrières et Le Lavandou.

Depuis sa création en 2011, notre intercommunalité possède la compétence de gestion des déchets. **MPM a donc à cœur de participer pleinement à la préservation de notre environnement** en développant des actions innovantes auprès du grand public et des entreprises de notre territoire autour du tri et du recyclage. Et les résultats 2014, en droite ligne avec les objectifs du Grenelle 2 de l'environnement, démontrent que nos efforts portent leurs fruits tant au niveau de la maîtrise du tonnage global des ordures ménagères collectées que de l'augmentation du taux de recyclage.

Ainsi, comme vous le lirez au fil des pages de ce journal du tri, depuis quelques années, MPM, avec sa population, a développé et amélioré considérablement la gestion des déchets sur nos territoires.

Nous avons mis en place de nouveaux modes de collecte (textile, DEEE - déchets d'équipements électriques et électroniques, distribution de composteurs individuels...) mais aussi nettement encouragé la reprise des déchets en vue de leur valorisation (filières de recyclage du plastique, du verre, de l'aluminium, de l'acier...). Nos déchets verts, en forte augmentation, sont valorisés sous forme de compost. Une distribution gratuite est proposée depuis peu aux habitants sur le site de Manjastre. De même, les déchets «terre et gravats» disposent à Manjastre d'une plateforme dédiée aux artisans et entreprises BTP du territoire qui répond aux dernières normes.

MPM s'investit également sur la sensibilisation au tri avec un agent à l'année, notamment chargé d'actions vers le jeune public. Des partenariats ont également été conclus avec Vacances Propres pour mettre en place une communication spécifique adaptée à la population touristique des communes du littoral. Enfin, nous faisons tout pour que notre programme d'équipement s'intègre au mieux dans l'environnement de nos communes. Ainsi, nous veillons à l'habillage des bacs ou à l'enfouissement des conteneurs et nos quatre déchetteries communautaires (La Londe, Bornes, Cuers et Collobrières) font progressivement l'objet de travaux de mise aux normes.

Ce journal du tri, apportant un éclairage sur nos missions, se veut également pratique avec des informations pour trouver les points de collecte et nos déchetteries. Les conseillers communautaires se joignent à moi afin de promouvoir une gestion toujours plus éco-responsable de nos déchets, et je sais pouvoir compter sur chacun d'entre-vous pour **préserver notre environnement, car c'est l'affaire de tous.**

François de Canson

Président de la Communauté de Communes
Méditerranée - Porte des Maures

Notre territoire, nos élus.



Gilbert Perugini
Maire de Cuers,
3ème Vice-président



Patrick Martinelli
Maire de Pierrefeu-du-Var,
1er Vice-président



Christine Amrane
Maire de Collobrières,
Conseillère départementale
du Canton du Luc
5ème Vice-présidente



François de Canson
Maire de La Londe-les-Maures
Président de la
communauté de communes
Méditerranée Porte des Maures



François Arizzi
Maire de Bormes-les-Mimosas
2ème Vice-président



Gil Bernardi
Maire du Lavandou
4ème Vice-président

Le tri sélectif représente 2 749 tonnes en 2014 sur le territoire communal...

Sur notre territoire, la collecte sélective connaît une progression constante.



* Emballages / Journaux-magazines / Verre collectés et orientés vers des filières de valorisation

Cette évolution diffère selon les matériaux triés sur notre territoire :



31,4 kg/habitant/an

35 kg/habitant/an**
PACA

**Enquête nationale ADEME 2013

Le tri, le petit geste aux grands effets

Focus sur les DEEE

En 2014, la collecte des DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) a concerné 253 tonnes (soit 6,2 kg/hab/an contre 4kg/hab/an en 2013). Cette forte progression s'explique par la mise en service, sur notre territoire, en 2014 de deux nouveaux sites de stockage, conventionnés avec le repreneur Éco-système (Cuers et Pierrefeu-du-Var). Cette collecte entraîne également une diminution du tonnage des ferrailles non valorisées.



Cette filière qui existe depuis 2006 pour les DEEE permet le recyclage d'équipements qui contiennent des substances ou des composants dangereux pour l'environnement (piles et accumulateurs, tubes cathodiques ...).

Des actions de sensibilisation



Tout au long de l'année, des actions de sensibilisation au tri sélectif sont menées par l'équipe de la Communauté de communes, notamment dans les écoles mais, également, à l'occasion de journées consacrées à l'environnement dans les différentes communes membres. Par ailleurs, la Communauté de communes propose régulièrement des visites de déchetteries et du centre de tri du Muy au public scolaire.

Durant l'été des actions de communication et de sensibilisation ont lieu sur les plages, les marchés, les campings et les ports des trois communes littorales.

Ces opérations, destinées à tous les publics, estivants comme habitants permanents, sont l'occasion d'échanges enrichissants avec la population et favorisent l'évolution du comportement des usagers.

L'interco, c'est quoi ?

Missions et compétences.

Créée le 1^{er} janvier 2011 et réunissant les communes de BORMES-LES-MIMOSAS, COLLOBRIERES, CUERS, LA LONDE-LES-MAURES, LE LAVANDOU et PIERREFEU-DU-VAR, la Communauté de Communes Méditerranée Porte des Maures a son siège à LA LONDE-LES-MAURES. Elle exerce les compétences suivantes :

Des compétences obligatoires

Celles-ci recouvrent principalement l'économie, l'emploi, la formation et l'aménagement de l'espace communautaire.



Développement économique

- Aménagement et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique. Ainsi, le projet de développement de la plate-forme civile de l'aérodrome CUERS-PIERREFEU est défini comme étant d'intérêt communautaire.
- Actions de développement économique d'intérêt communautaire :
 - Animation et promotion du territoire (accueil et orientation des créateurs et développeurs d'entreprises).
 - Développement de partenariats avec les acteurs économiques et soutien financier aux organismes favorisant l'innovation, la création et le développement d'entreprises.
 - Soutien à la formation et à l'emploi des jeunes.



Aménagement de l'espace communautaire

- Schéma de cohérence territoriale.
- Constitution de réserves foncières.

Des compétences optionnelles

L'élaboration du PLH, la gestion des déchets et des voiries communautaires, figurent au titre des compétences optionnelles.



Programme Local de l'Habitat

- Élaboration d'un programme local de l'habitat.



Environnement

- Élimination et valorisation des déchets des ménages et des déchets assimilés (y compris la collecte et le traitement des déchets verts, ainsi que la collecte des encombrants).



Voiries

- Études, aménagement, entretien, gestion des voiries d'intérêt communautaire :
 - Bormes-les-Mimosas : Chemin de Manjastre ;
 - Cuers : Voirie de la ZAC des Bousquets, voie de liaison Pierrefeu (section voie ferrée-carrefour du Dixmude), voie de liaison de l'aérodrome Cuers-Pierrefeu (section carrefour du Dixmude-limite de commune est) ;
 - La Londe-les-Maures : Rue Henri Matisse, Rue Alphonse Daudet ;
 - Pierrefeu-du-Var : Route du Plan.

Une compétence facultative

Celle-ci concerne la promotion touristique et les affaires culturelles et sportives.



- Études relatives à la création d'un office de tourisme intercommunal.
- Études de projets culturels et sportifs.

INFOS PRATIQUES

La Communauté de Communes dispose sur son territoire de 4 déchetteries communautaires. Ces équipements sont ouverts aux particuliers et aux entreprises domiciliés sur le territoire intercommunal.

2 Déchetteries principales à Bormes-les-Mimosas (Manjastre) et Cuers



**Ordures ménagères
Déchets industriels
banals**
110,00 €/tonne



**Déchets en mélange
(flux non trié)**
120,00 €/tonne



Végétaux :
12,50 €/tonne
(de 2 à 15 tonnes)
25,00 €/tonne
(plus de 15 tonnes)



Encombrants :
25,00 €/tonne
(de 2 à 5 tonnes)
110,00 €/tonne
(plus de 5 tonnes)



Terres et gravats :
6,00 €/tonne
(de 4 à 50 tonnes)
12,00 €/tonne
(de 50 à 400 tonnes)
25,00 €/tonne
(plus de 400 tonnes)

2 Déchetteries de proximité à Collobrières et La Londe-les-Maures

À Collobrières, l'accès à la déchetterie pour les commerçants et artisans est conditionné à la possession d'une carte d'accès « Professionnels » (carte 30 déchargements : 400€)



DECHETTERIE	ADRESSE	TELEPHONE	HORAIRES D'ACCES
BORMES-LES-MIMOSAS Manjastre	Route de Manjastre	04 94 71 74 83	<ul style="list-style-type: none">• Particuliers : du lundi au samedi 8h00 / 12h00 et 13h00 / 17h00• Entreprises : du lundi au vendredi 8h00 / 12h00 et 13h00 / 17h00 le samedi de 8h00 / 12h00 uniquement
LA LONDE-LES-MAURES La Pabourette	La Pabourette		
COLLOBRIERES	Quartier Notre-Dame RD14 Entrée ouest	04 94 13 83 83	<ul style="list-style-type: none">• du lundi au samedi 10h00 / 12h00
CUERS	ZAC des Bousquets	04 94 00 11 60	<ul style="list-style-type: none">• du lundi au vendredi 8h00 / 12h00 et 13h30 / 17h30• Horaires d'été du 15 juin au 15 septembre• du lundi au vendredi 8h00 / 12h00 et 14h30 / 18h00
PIERREFEU-DU-VAR	ISDND route de Roumagayrol		<i>Uniquement point de collecte des DEEE</i>

Directeur de la publication :
François de Canson

Réalisation / Photographie :
Communauté de Communes Méditerranée Porte des Maures

Contact :
mpm@lalondelesmaures.fr

Réalisation graphique :
Sandra Collin - besoindungraphiste

Impression :
Imprim Londe

ne pas jeter sur la voie publique